

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :  
03/06/2021

Dossier complet le :  
03/06/2021

N° d'enregistrement :  
f09321p0177

### 1. Intitulé du projet

Projet d'abris photovoltaïques sur parcours avicole - EARL St JAUME

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom LIONS

Prénom Lilian

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

EARL ST Jaume

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

8 2 8 4 2 7 0 7 0 0 0 0 1 0

Forme juridique EARL

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
30. Ouvrages de production d'électricité à partir de l'énergie solaire  Installations sur serres et ombrières d'une puissance égale ou supérieure à 250 kWc.	Le projet correspond à l'installation d'abris photovoltaïques sur un parcours de volailles existant, pour une puissance totale de 293,76 kWc.

### 4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet prévoit l'installation de 6 abris photovoltaïques entrant dans le cadre de l'amélioration d'un parcours d'élevage de volaille pour l'EARL ST JAUME, sur la commune d'UPAIX (05).

Les dimensions d'un abri sont de l'ordre de 30m30 de longueur, 8m07 de largeur, 1m80 de hauteur dans sa partie la plus basse et 4m51 dans sa partie la plus haute. Le dispositif affiche une pente de 17 degrés (30,5%).

Un poste de livraison est également prévu, il correspond à une surface au sol de 2 m<sup>2</sup>.

Une réserve DFCI (80m<sup>2</sup>) est déjà implantée sur le site, à proximité du bâtiment d'élevage, elle sera conservée par le projet.

La zone d'implantation des abris photovoltaïques se trouvent immédiatement en sortie du bâtiment d'élevage, à l'ouest. Elle présente actuellement un sol nu, ensemençé en prairie fourragère en 2021.

Le projet prévoit également la plantation de haies arbustives, améliorant encore la présence d'ombre et permettant de renforcer l'intégration paysagère.

Aucune démolition n'est prévue ni aucun défrichement.

## 4.2 Objectifs du projet

Il s'agit d'améliorer un parcours d'élevage pour poules pondeuses par l'apport d'ombrage tout en bénéficiant d'une production d'électricité à base de l'énergie radiative du soleil (photovoltaïque).

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

En phase travaux :

- les abris photovoltaïques sont amenées sur les parcelles par camion et posés simplement au sol,
- elles sont lestées par des bacs remplis de terre ou en béton : aucune fondation n'est donc réalisée, aucune imperméabilisation du sol n'est prévue pour les abris.
- des aplanissements légers et ponctuels du sol pourront éventuellement être effectués afin de mettre à niveau les structures en cas de besoin.

Un poste de livraison est prévu en partie sud, une dalle béton de 2m<sup>2</sup> sera réalisée.

Une fois les abris photovoltaïques posées et raccordées, des haies arbustives seront plantées.

La durée des travaux est d'environ 4 mois (pose et raccordement des panneaux).

Durant les travaux, le chantier sera adapté afin de permettre à l'éleveur de pouvoir continuer à exercer son activité et permettre aux animaux d'accéder à une partie du terrain. Les conditions de réalisation sont encore à définir entre l'éleveur et le maître d'œuvre, cependant le plus gros des travaux pourra être réalisé durant le vide sanitaire de l'éleveur, période d'un mois et demi durant laquelle l'exploitation est fermée.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans sa phase exploitation, le projet permettra de produire de l'électricité (293.76 kWc) grâce aux abris photovoltaïques tout en maintenant l'activité avicole sous les panneaux solaires. Les panneaux et les plantations arbustives permettent de fournir des abris ombragés.

Aucun entretien n'est nécessaire pour les abris une fois le chantier terminé hormis de la maintenance en cas de panne ou de casse uniquement.

Seul un entretien occasionnel des haies arbustives (élagage) sera réalisé annuellement.

La durée d'exploitation est prévue pour 30 ans, renouvelable 1 fois pour 10 ans.

A l'issue de l'exploitation, les abris seront retirées et orientées vers une filière de recyclage spécialisée (PV CYCLE).

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de construire

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface projetée au sol	1467 m <sup>2</sup>
Nombre d'abris photovoltaïques	6 abris
Puissance totale	293,76 kWc
Longueur et largeur d'un module	30,3 m par 8,07 m
Point haut d'un module	4,51 m
Point bas d'un module	1,80 m

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Quartier Saint Jaume  
Lieu-dit La Pallue  
05300 UPAIX

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 0 5° 5 3' 16 " 44E Lat. 4 4° 18' 2 8" 63N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

UPAIX 05

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	le projet se situe à environ 917m à l'ouest du double site "La Durance" ZSC FR9301589 et ZPS FR9312003.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Projet réalisé sur des parcelles agricoles actuellement en sol nu et utilisées comme parcours de plein air pour des poules pondeuses.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Projet situé en zone de sismicité moyenne.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La réception des abris engendrera une augmentation très réduite et très ponctuelle du trafic, en phase travaux.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La plantation de haies arbustives permet l'intégration du projet et améliore l'aspect paysager actuel (meilleure intégration paysagère du bâtiment d'élevage).
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En phase exploitation, le projet est compatible avec l'activité d'élevage déjà en cours sur les parcelles. Aucune fondation n'est prévue pour maintenir les panneaux en place. Ils seront lestés par des bacs de terre ou béton.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Le projet n'est pas de nature à avoir des effets négatifs notables sur l'environnement.

Afin de renforcer l'intégration paysagère et l'effet d'ombrage pour le parcours de volailles, des haies arbustives seront plantées. Elles seront composées d'espèces végétales indigènes et non invasives.

Le chantier sera optimisé et réalisé en adéquation avec l'exploitant afin de ne pas nuire et pouvoir maintenir son activité sur une partie du terrain pendant la phase travaux. Une partie des travaux pourra par ailleurs être réalisée durant la période de fermeture de l'exploitation lors de son vide sanitaire (soit 1 mois 1/2).

Les panneaux sont également dimensionnés et positionnés de façon à être compatibles avec le maintien de l'activité avicole déjà en place sur les parcelles en phase exploitation.

Les risques de pollution accidentelle sont très limités.

Une citerne DFCL de 80 m<sup>3</sup> est déjà présente sur site pour le risque incendie.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard du projet et de son environnement, il ne semble pas nécessaire de réaliser une évaluation environnementale. Le site est situé en dehors de tout zonage d'inventaire, réglementaire ou contractuel, n'est concerné ni par un site classé ou inscrit. Le projet n'est pas concerné par des risques naturels ou technologiques, ni par un plan de prévention du bruit ou une zone de répartition des eaux.

Le projet est situé sur des parcelles agricoles où les enjeux en terme de milieux naturels, faune et flore sont réduits. L'activité avicole déjà en place ne sera pas impactée. La mise en place des abris n'apporte pas de modification au sol car aucune fondation n'est nécessaire. Seule une dalle béton de 2m<sup>2</sup> sera réalisée pour un poste de livraison. Les abris photovoltaïques sont dimensionnés de façon à permettre à l'exploitant de continuer son activité avicole durant la phase exploitation.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

### Objet

Annexe 7 : Plan de masse du projet

Annexe 8 : Etat initial de l'environnement - Dossier minute

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Marseille

le, 01/06/2021

Signature

**ENOE SOLAIRE**  
10 place de la Joliette  
Les Docks - Atrium 10.2  
~~13002 MARSEILLE~~  
SASU au capital de 100 000 euros  
**SIREN : 851929547**